

Från Kiel till Köbenhavn i augusti 1658.

Tre depescher från Terlon till Mazarin.

Den 26 februari 1658 hade freden i Roskilde under-tecknats. Några dagar senare möttes Carl X Gustaf och Fredrik III på Fredriksborgs slott till fest och förtroliga samtal. Det kunde ett ögonblick se ut, som skulle för framtiden krigen mellan de nordiska staterna vara avblåsta, en evig allians förbinda segrare och besegrad. Men under de långa förhandlingar, som våren och sommaren därpå fördes i Köbenhavn, hade ständigt nya skyar fördunklat synranden. Till sist, på dagen fem månader efter uppbrottet från Fredriksborg, den 5 augusti, gick Carl X Gustaf ombord på skeppet Draken i Kiel. Dagen efter stack den svenska flottan till havs; den 7 var den i Korsör. Den svenske konungen hade brutit freden. Han överföll utan krigsförklaring.

Freden i Roskilde var förmedlad av protektorns och Ludvig XIV:s sändebud, sir Philip Meadowe och chevalier de Terlon. Båda hade deltagit i de följande förhandlingarna i Köbenhavn. Men före uppbrottet från Kiel hade Carl X Gustaf kallat Terlon till sig. Förevändning var underhandlingar om ett blivande fredsslut med Polen. När flottan satte ut från Kiel, befann sig Terlon på konungens skepp. Han följde Carl X Gustaf vidare på hans väg från Korsör till Köbenhavn.

Under överfarten, den 6 och 7 augusti 1658, fördes ständiga samtal mellan Carl X Gustaf och Terlon. Samtalen fortsatte efter landstigningen. I depescher den 8, 14 och 20 augusti gav Terlon Mazarin berättelser om dem. Depescherna är till stora delar nedskrivna omedelbart efter samtalen. Betecknande är här den första. Terlon begynte

den redan ute på på Östersjön; framme i Korsör, ännu ombord, fortsatte han; avbruten av ett bud, som kallade honom till Carl X Gustaf, avslutade han den dagen efter. Den moderna interviewen var ännu inte uppfunnen. Depescherna står nära denna.

Man möter i dessa depescher, vilka i det följande publiceras¹, hela det ämneskomplex, kring vilket Carl X Gustafs tankar och stämningar rörde sig under de ödesdigra, i Nordens historia så betydelsefulla augustidagarna 1658. Den allmänna politiska situationen upprullas: förhållandet till de båda sjömakterna i väster, kejsaren, Brandenburg och Polen, framför allt till Frankrike. Det har för konungen stått som något väsentligt att bevara denna makts vänskap och nära binda dess politik vid sina intressen; inte för intet fick Terlon, ensam bland de främmande sändebuden, följa honom. Men i första hand är det den aktuella situationen på själva platsen, som kommer i fråga. Den yttre händelseutvecklingen skisseras; Sveriges och Danmarks ställning till varandra debatteras. Alla de spörsmål, kring vilka den historiska diskussionen sedan dess rört sig, upptages och belyses av dramats huvudperson, Carl X Gustaf själv.

Där är först spörsmålet om orsakerna till den situation, som nu var i färd med att utveckla sig. Ännu dagen före uppbrottet från Kiel hade Carl X Gustaf sagt Terlon och sir Philip Meadowe, att han ville hålla freden med Danmark, förutsatt att man exekverade den, och att han gett order till sina ambassadörer i Köbenhavn att underteckna. Men strax flottan lyft ankar, anförtrödde konungen det franska sändebudet den verkliga destinationsorten. Förvånad frågar Terlon efter förevändningen. Och nu utvecklar konungen orsakerna för honom — motpartens ständiga utdragande på förhandlingarna i Köbenhavn; fredens inexecution; omöjligheten för honom att utan att vara säker på Frankrikes och Englands vänskap gå mot huset Österrike; de underrättelser han hade

¹ Depescherna är nedan tryckta efter originalen i Archives aux affaires étrangères, Dannemark, vol. 9, fol. 294, 312, 316. Interpunktionen har moderniserats. Vad som står inom () är i originalen chiffrerat.

om Danmarks hemliga förhandlingar med Brandenburg, kejsaren och Polen. »Bättre förekomma än förekommas». Synpunkterna upptages och fullföljas om och om igen i det följande, och Carl X Gustaf berör här ännu en orsak, efter allt att döma, den kapitala. »Aldrig», säger han till Terlon, »hade jag vänt tillbaka hit, om jag kunnat lita på mina vänner, men jag visste inte vart jag skulle taga vägen, och då man gav mig rådet att inte angripa huset Österrike, var jag tvungen att fatta det beslut jag fattat». Tvånget, fortsatte han, låg hos hären, i nödvändigheten att skaffa underhåll åt denna. Terlon understryker detta: konungen har i själva verket inte vetat var han skulle göra av den¹.

Från orsakerna till fredsbrottet glider i dessa depescher samtalen över till det moraliskt berättigade eller inte i vad som skedde. Redan under överfarten till Korsör beröres spörsmålet. »I ären något förundrad över allt det här», sade Carl X Gustaf till Terlon. »Sanningen att säga, så är det», genmälte denne, »men detta kommer sig allenast av den passion jag bär för Eders Majestäts heder och ära». Konungen: »Huru så?» Och Terlon började nu utlägga, huru som det gick på konungens rykte att bryta en underskriven och ratificerad traktat, och att ingen skulle kunna fås att tro annat än att det var svagheten hos ett Danmark, utblottat på allt, som var själva orsaken. Carl X Gustaf svarade:

¹ Följande uttalande i Terlons depesch till Mazarin från Helsingborg 1658 ^{18/8} (n. st.) torde i detta sammanhang inte sakna intresse: J'ay une chose a dire a (Vostre Eminence qui est) tres veritable et (sur laquelle Elle peut faire fondement et prendre ses mesures, qui est que cette Majesté ne désarmera jamais et qu'Elle ayme mieux ses troupes que ses propres estats). C'est ce qui (l'obligera a faire la guerre toute sa vie), quand ce ne seroit que pour (entretenir son armée aux pays estrangers n'ayant pas de quoy la faire subsister dans le sien). J'ay remarqué cela (dans plusieurs conversations que j'ay eues avec Elle et Elle auroit mieux aymé rompre cette paix de Dannemark), bien que fort avantageuse, si on (ne luy eust accordé la subsistance qu'Elle a demandé pour ses troupes dans ce Royaume jusques au mois de may), mesme je crois avoir escrit a Vostre Eminence que cette Majesté ne se porteroit pas a (la paix sans scavoir ce qu'Elle devoit esperer de Vostre Eminence sur l'alliance), affin qu'elle sceust ou (Elle pourroit faire passer ses troupes pour les faire subsister). Dannemark, vol. 9, fol. 217.

han avlade inte räkenskap för sina handlingar för någon annan än Gud; denne kände hans hjärta och om han hade orätt. Efter ett ögonblicks tystnad fortsatte han: »jag tillstår Eder fullväl, att verket, som jag nu inlåtit mig på, kommer att föra mig till maktens tinne eller också att orsaka mitt fall». Efter landstigningen i Korsör besökte Terlon Christopher von Schlippenbach, konungens förtrogne. Han sade honom, att vad som nu skedde, efter det freden ratificerats, komme att sätta hela Europa i undran. Schlippenbach genmälde, att han trodde det väl, men bara svenskarna gjort sig till herrar över Danmark, skulle hela världen vara för dem, och man skulle i dem se habilt folk, som vetat begagna tillfället. Carl X Gustaf hade stått och sett de samtalande genom fönstret i sitt logement. När de kom upp till honom, frågade han dem vad det var de talade om. »Aldrig en dumhet till hälften», föll i fortsättningen konungens ord. Han gjorde allt detta »à contre-cœur», men nödvändigheten hade tvungit honom. Bättre hans granne gick under än han själv. När han nått herradömet, skulle han gärna låta världen föra fritt språk; han ville hellre klandras än beklagas. En annan gång skjuter cynismen än ohöjldare fram. Mängden av fiender, som han hade på halsen, sade han, hade drivit honom att söka försäkra sig om Sundet; han fattades varje år en million i att löna dem, som tjänte hans rike; när han sett sig förlorad och utan resurser, hade han drivits till denna extremitet; han insåge, att man skulle klandra honom därför, men när han väl fört sin plan igenom, skulle han göra en konst i det och behövde ingenting rädas. Terlon skrev till Mazarin: varken detta majestät eller hans riksråd mäktar att rättfärdiga vad de företager sig.

Man möter i dessa depescher också planerna efter fredsbrottet skizzerade. Fredrik III, och med honom hela det kungliga huset, sade Carl X Gustaf till Terlon, skulle han låta taga till fånga; under hövliga former skulle de transporteras till Sverige; konungens och den unge prinsens personer skulle han försäkra sig om, den senare hindras att gifta sig, men drottningen lämnas frihet, få behålla sina

inkomster och vad kungahuset hade i Holstein. »Ett dåligt exempel för krönte huvuden att så störta en konung från tronen», föll en gång Terlons ord i ett liknande sammanhang. Konungen svarade: han vore inte »dupe»; vore det också hans egen broder, han skulle låta fånga honom. Men när Fredrik III vore ur spelet, skulle han kalla de svenska ständerna till Malmö och förena de danska med sina egna. Styret över Norge skulle han ge åt riksdrotsen Per Brahe, Danmark skulle han dela i fyra guvernement: Fyen, Jylland, Holstein och Själland. Till det senare skulle höra Falster och Langeland, och över detta ville han sätta riksamiralen Carl Gustaf Wrangel. Köbenhavn skulle raseras, dess privilegier överflyttas på Malmö och flottan förläggas dit; en guvernör över Själland med en stark garnison i Köbenhavn och flottan i hamnen där, kunde bli alltför mäktig och vålla svårigheter, om fantasien toge honom och han gjorde buller. Erövringen fullförd och allt ordnat, kunde Carl X Gustaf sätta sig i rörelse med 40000 man till lands och vatten, om så vore; angreppet skulle gälla kejsaren; hade Frankrike behov, kunde han väl också sända 5 à 6000 ryttare eller dragoner till Flandern mot spanjorerna. Frankrike hade bara att leva i god förståelse med Sverige och sluta allians med det. Orden var sagda för att höras i palais Mazarin och i Louvren.

Det har här återgetts några av de mest markanta, historiskt viktiga dragen i de depescher, som Terlon sände Mazarin under augusti 1658. De målar bjert, halft impressionistiskt, som i en ögonblicksfotografi, situationen. Men depescherna är inte de enda skriftstycken, i vilka Terlon bevarat sina upplevelser från augusti 1658. Ett fjärdedels sekel senare, 1681, utgavs i Paris »Mémoires du chevalier de Terlon. Pour rendre compte au Roy, de ses Négociations, depuis l'année 1656. jusqu'en 1661». Memoirerna är försedda med en tillegnan av Terlon till Ludvig XIV. Det hävdas i denna, att de exakt och troget berättar om vad som passerade under tiden för sändebudets diplomatiska mission till Norden. I vilket förhållande står depeschernas innehåll till dessa memoirers?

En genomgång visar, huru samtalen i depescherna till Mazarin endast till mycket ringa del återfinnes i memoirerna, och vad mera är, att framställningarna, där detta är fallet, starkt differerar. Den första audiensen, sedan flottan lyft ankar, beskrives på båda ställena, och Carl X Gustaf utvecklar också i memoirerna (I, 137), varför angreppet på Danmark företages, men som orsak anger han här endast en enda: interciperade brev, som gett honom kännedom om att så snart de svenska trupperna var borta, konungen av Danmark med en stor hjälphär från Holland skulle angripa Sverige. Orsaken är inte ens nämnd i den samtida depeschen. I denna, den första av de här publicerade, liksom i memoirerna (I, 139) är vidare ett sammanträffande mellan Terlon, Wrangel och Schlippenbach omtalat; varje likhet mellan de samtal, som refereras, saknas. Det hjälper föga, att Terlon i memoirerna tydligen sammanblandat detta samtal med andra, särskilt med ett tidigare mellan honom och Schlippenbach: de andra samtalen är väsentligen olika utformade och riksamiralen får i memoirerna kläda skott för andemeningen i vad Schlippenbach yttrat enligt depeschen. När på ett par andra ställen samma moment som i depescherna beröres i memoirerna, är skiljaktigheterna även där iögonenfallande. För övrigt har i en inte oviktig punkt författarens hela uppfattning starkt förskjutits i memoirerna. I depescherna visar sig Terlon genomgående övertygad, att det svenska angreppet på Danmark skall lyckas, Fredrik III och kungahuset tagas till fånga; ständigt och jämnt söker han därför också i sina samtal med Carl X Gustaf och andra verka till den danske konungens förmån. I memoirerna saknas varje antydning om något sådant. Terlon uttalar sig där i stället, så snart ett tillfälle erbjuder sig, tvivlande om utgången. Den utveckling händelserna senare tog, en önskan att framstå som den vilken på förhand genomskådat denna, har här avgörande inverkat.

Redan Fridericia, som i »Adelsvældens Fald» på några punkter gjort ett lätt bruk av Terlons depescher till Mazarin, har uttalat, att dessa överallt bör föredragas för de senare skrivna memoirerna. Utan att överskatta depeschernas vär-

de, torde man riktigare formulera satsen så, att endast där memoirerna vid en jämförelse med depescherna och andra källor visar sig stå provet, de överhuvud torde historiskt kunna komma i betraktande. Exakthet och trohet hör i de delar det här gäller, inte till de mest utmärkande dragen för dessa hittills alltid förtroendefullt utnyttjade memoirer.

*Le Chevalier de Terlon au Ministre à Cassor,
le 18^e d'aoust 1658.*

Monseigneur,

Vostre Eminence sera sans doute bien surprise d'apprendre par cette depesche la resolution que le Roy de Suede a prise de faire sa descente en Dannemark et d'aller droit a Coppenhage.

Cette Majesté eust la bonté de me faire entrer dans sa chambre le mesme jour qu'elle partit de Kiel pour (me donner son secret, me priant de n'en parler ny a ses Senateurs ny d'en escrire que nous n'eussions fait la descente). Je luy dis que cette nouvelle m'estonnoit fort, (que je serois) bien aise de scavoir (quel pretexte il donneroit a cette entreprise). Elle me repondit qu'elle en (avoit assés, que je scavois moy mesme) les longueurs que les Danois avoient apporté á l'exécution entiere du traité en disputant tous les pointz qui avoient esté accordéz, (ce qui est en quelque façon veritable), sans pourtant que je croye (qu'ils ayent) jamais (eu dessein de rompre). Elle me tesmoigna outre cela que (n'estant pas asseurée de ses amis qui sont la France et l'Angleterre, Elle ne pouvoit pas attaquer, Elle seule, la Maison d'Austriche), que quand elle auroit (exécuté son dessein, Elle seroit en estat de servir la France, a qui elle ne donneroit jamais) aucun sujet de (jalousie), que si l'on vouloit (faire l'alliance ou s'ajuster avec Elle), aussitost qu'elle auroit (fait cette conquete, Elle feroit) assembler les Estats de Suede a Malmö, et qu'elle (marcheroit contre l'Empereur et l'empescheroit d'envoyer des troupes en Flandre), qu'elle (m'avoit fait) venir de Coppenhage affin que (je n'y fusse) pas, quand elle (en approcheroit, et que ses ambassadeurs qui y sont ne scavent rien de son dessein, ni personne que Monsieur le grand Amiral. Je luy dis) que je ne doutois point que d'abord que nous (serions débarquez, le Roy de Dannemark ne luy envoyast des Deputez et ne me

fist parler, et que je croyois qu'on luy donneroit) toutes sortes de satisfaction (en joignant la flote a la sienne, qui estoit tout ce qu'elle pouvoit souhaiter. Elle me repondit qu'Elle ne vouloit pas faire une folie) a demy, (qu'Elle vouloit joindre les Estats de Dannemark aux siens, et que son dessein estoit de prendre le Roy et la Maison Royale et les faire conduire en Suede en seureté avec toute civilité. Je luy dis que c'estoit une civilité bien rude. Elle me dit), en continuant, (qu'Elle leur laisseroit leurs revenus leur vie durant, mais qu'Elle empescherait que le Prince ne se mariast), enfin qu'Elle (estoit résolue de se servir de ses avantages, ne sachant ou aller et le traité n'ayant pas esté exécuté, m'assurant que cette pensée ne luy estoit venue que depuis) quinze jours, (que considérant l'estat de ses affaires et l'inexécution du traité et estant avertie que le Roy de Dannemark avoit secretement des Envoyez pres de l'Electeur de Brandebourg, l'Empereur et la Pologne, elle) avoit eu raison de le soupçonner de (quelque mauvais dessein, qu'elle ne vouloit pas attendre le coup, qu'il valoit mieux le prevenir que d'estre prevenu). Luy ayant demandé ce que (je devois respondre au Roy de Dannemark, s'il venoit à m'escire, Elle me respondit) que quand cela arriveroit, elle me le diroit, (me répétant) encores que (personne ne) scavoit (son dessein que moi), que (son beau pere mesme n'en) avoit point de cognoissance, qu'elle ne (luy enverroit le Prince de Sultzbach pour luy en donner avis que) quand elle seroit (debarquée). Elle me dit ensuite que si (je voulois, Elle renverroit le Sieur Akaquia en Pologne avec Monsieur de Morstein qui est dans Coppenhage, de la part du Roy de Pologne, et qu'Elle luy donneroit une vaisseau pour cet effect, qu'elle feroit cette paix facilement, si l'on vouloit, qu'après l'avoir faite, ou celle de Moscovie, elle feroit la guerre a l'Empereur commodement, que Mr de Gramont et de Lionne croyoient qu'il estoit desja en marche contre luy), mais qu'elle (n'estoit pas sy imprudente que de commencer une guerre de cette consequence sans estre assurée de ses amis), m'assurant que quoy qu'il arrivast, elle (ne quitteroit jamais ses anciens amis). Je luy reparlay (du Roy de Dannemark et luy dis qu'il estoit a plaindre), mais que j'esperois que Sa Majesté, (le surprenant) comme cela, (Elle useroit de ses avantages avec moderation, que cette conquête luy donneroit) bien encores (des ennemis et des envieux, qu'il n'y avoit que la France qui n'en auroit point de jalousie), elle me dit qu'aussy ne luy en donneroit-elle jamais sujet.

Vostre Eminence jugera (par cette action de l'humeur de ce Prince et de la grandeur de ses desseins). Il m'a dit qu'hors

de (moy il n'auroit) souffert (que personne l'accompagnast dans cette expédition), c'est à dire (des Ministres estrangers).

Après avoir disné, il me porta la santé de Vostre Eminence devant tout le monde, a laquelle je fis raison en luy disant que Sa Majesté avoit raison de s'y intéresser, puisqu'elle n'avoit point de plus veritable amy que Vostre Eminence. Elle me dist qu'elle le vouloit croire et qu'elle (le verroit dans la suite de ses affaires). Et un peu apres elle me dit devant Mr le grand amiral qu'elle esperoit que (la France ne prendroit point de jalousie de ses conquestes. Je luy dis qu'Elle n'en devoit pas douter), que pour une marque certaine de cela Sa Majesté devoit seulement se souvenir que lorsqu'elle entra en Fuhne et en Zeelande, je luy dis que j'avois (ordre de V. E. de la prier qu'Elle) voulust accommoder (la France de quelques vaisseaux dans la croyance qu'elle se seroit rendue maitre de toute la flotte de Dannemark), qu'il estoit facile a juger que l'on ne luy auroit pas fait (une telle priere, si l'on avoit eu jalousie de ses progres). Elle me respondit qu'elle s'en souvenoit, et qu'elle pourroit bien encores faire ce qu'on (luy demandait alors, si elle reussissoit dans son dessein, et mesmes envoyer cinq ou six mille chevaux ou dragons en Flandre contre les Espagnols), que nous n'ariouns qu'a vivre (de bonne intelligence avec luy et conclure l'alliance, qu'il seroit en estat de nous donner la main et de nous servir utilement), et revenant (a la guerre d'Alemagne), il dit que lors que le deffunct (Roy la commença, il avoit la Hollande, la France), beaucoup de (Princes d'Alemagne pour luy, et qu'Elle n'est assurée de personne, car pour la ligue que nous luy proposons, elle traite cela de vision, disant que nous y serons trompez et que si nous ne songeons a prevenir nos ennemis comme elle, nous) pourrions bien nous (en trouver mal un jour).

Quelque temps apres le Roy estant entré dans sa Chambre, je l'y suivis et estant seul il me dit: (Vous estes un peu estonné de tout cecy. Je luy respondis qu'il estoit vray) mais que cela ne venoit que de (la passion que) j'avois pour (sa gloire), et me demandant comment, je luy dis que je craignois que tout le monde (n'expliquat pas ses raisons de mesme que luy, qu'il y alloit de sa reputation de rompre un traité apres l'avoir signé et ratifié) et que l'on croira que (la foiblesse de Dannemark qui est despourveu de tout, pour ses meilleures raisons. Il me) respondit qu'il ne (rendoit conte qu'a Dieu de ses actions qui connoissoit son coeur, et s'il avoit tort). Et s'estant un peu teu la dessus, il me dit ensuite: Je vous avoue que (l'action a laquelle je me suis engagé me fera un grand esta-

blissement ou me causera ma chute). Je luy dis que je luy en souhaitois toutes sortes de (sucez, mais que je le priois de considerer en quel estat il alloit reduire le Roy de Danne-mark, qui estoit le seul a plaindre n'estant pas cause de l'emportement de ses senateurs et de sa noblesse). Il me repondit qu'il le plaingnoit, mais (qu'il ne pouvoit pas faire autrement). Je ne me rebuteray pas pourtant de (luy toucher cet article), bien que je prevoye assés que si tout (luy succede, il n'y fera) gueres de reflexion, estant instigué par (Mr le grand Amiral), qui doit estre l'auteur de (cette entreprise pour avoir le Gouvernement de Zeelande, de pousser les choses) a bout.

A quelque temps de la, il me parla encores de (la paix de Pologne, m'assurant qu'il la feroit, si les Polonois vouloient). Je pris la liberté de luy dire que (l'exemple du traité de Danne-mark rendroit) peut estre (celuy de Pologne plus difficile), puis-que les (Polonois n'estant pas bien informez des raisons qui l'ont fait rompre), en prendroient (de nouveaux soubçons et de nouvelles deffiances), apprehandants que quand (il seroit maistre de ce Royaume, il ne retombast sur le leur), ce qui n'est pas sans (fondement puisqu'il est certain que ce Prince a de grands desseins et qu'il les poussera) aussy loing (qu'il luy sera possible). Il me dit encores devant Mr le grand Amiral que quand il (auroit conquis le Dannemark, il pourroit marcher par mer et par terre avec quarente mille hommes et qu'elle donneroit des troupes a la France, si elle en avoit besoin).

Les Suedois sont une nation si avide que je crains extremement qu'ils ne relaschent rien des avantages qu'ils auront, quelque soin que je prenne de mesnager quelque chose pour le Roy de Dannemark), car je remarque dans (leur humeur et dans leur conduite que ou il y a quelque espoir de proffit et d'utilité, ils s'y attachent avec) beaucoup d'affection.

La derniere chose que j'ay dite a cette Majesté pour (luy faire voir que son procédé estoit un peu inique est qu'elle devoit songer que c'estoit le premier traité de paix) qu'elle avoit fait, et qu'elle donnoit (en le rompant une mauvaise opinion de sa sincerité et un dangereux exemple a ceux) avec qui elle auroit a (traiter a l'avenir, si Elle ne faisoit) voir au monde la justice (des raisons) qu'elle a eu (d'en venir a cette rupture). Elle me dit qu'elle en escrivoit (en France et en Angleterre), qui estoient les seulz a qui (Elle vouloit rendre conte de ses actions, et) particulierement (a la France), repetant encores une fois qu'elle esperoit que nous (ne prendrions point de jalousie de ses avantages. Je l'assuray) encores que (non, mais) que tout le monde n'en feroit pas de mesme, (que par l'action qu'il alloit

faire, Elle obligeroit) beaucoup la (Maison d'Austriche, a qui les Polonois ne refuseroient plus la succession), voyant qu'il n'y auroit point de (seureté a faire la paix avec la Suede).

J'attendray les ordres de Vostre Eminence pour scavoir ce que j'auray a faire dans les conjonctures presentes, qui (semblent devoir alterer les resolutions, qui pourroient avoir esté prises). Je La supplie tres humblement de m'ordonner precisement (la conduite que j'auray a tenir et de me marquer dans une) page quelques (parolles qui puissent desabuser le Roy de Suede, que la France prendra) jalousie (de ses conquestes. C'est un Prince si deffiant, si) fort interessé et si (entreprenant) tout ensemble qu'on ne scauroit (assez dissimuler avec luy).

Voila, Monseigneur, ce que j'ay escrit sur le vaisseau du Roy de Suede appellé le Dragons, ou j'estois avec luy, pour le faire chiffrer aussitost que nous aurions mis pied a terre.

Cette majesté fait venir quatre mille chevaux de Fuhne en Zeelande, et a donné ordre au Prince Palatin de Sultzbach qu'en cas que les troupes de Brandebourg, d'Austriche et de Pologne venoient en Holstein et Jutland pour attaquer ses quartiers, il eust a se retirer dans Frideriks Udde et de brusler tout le pays. Ainsy celuy de son beau-pere souffriroit autant que celuy de Dannemark, mais (ce Roy ne se soucie de rien), quand il (y va de son interest).

J'envoie un exprez a Hambourg pour y porter mes despaches, (n'osant pas les fier a celuy qui portera celles de cette Majesté). Si elle continue a souhaitter que je face (un voyage en France pour prier Vostre Eminence de conclurre les affaires avec Elle, et que Vostre Eminence y consente, je luy diray des choses de l'humeur de ce Prince et de cette nation qu'elle sera) peut estre bien aise d'entendre. Ce n'est pas que je ne sache bien que d'autres plus habiles que moy ne luy en ayent fait des relations assés amples, mais c'est que ayant l'honneur d'estre (assez bien aupres de Sa Majesté, Elle me parle) peut estre plus (librement) que jamais (Elle n'a parlé a aucun estranger. Elle a asseurement des) qualitez veritablement grandes et heroïques, mais elle est (un peu trop attachée a ses interets) et bien plus (sensible aux offences qu'aux obligations).

Comme elle fust arrivée au port de Cassör en Zeelande, elle fist incontinent débarquer son avant-garde sans que personne s'y opposast, elle voulust encores prendre son disner sur le vaisseau, pendant lequel elle me dit: Nous voicy arrivés heureusement, j'espère que le reste ira de même. Je luy dis que je le souhaittois, et qu'elle eust bien de (faire des graces

et) d'exercer sa clemence envers la Maison Royale de Danne-mark. Il ne me respondit qu'en riant: (Si j'eusse esté assuré de mes amis, je ne serois pas revenu icy), mais ne sachant (ou aller et ayant esté conseillé de ne point attaquer la maison d'Autriche, il m'a) fallu prendre (cette resolution pour faire subsister mon armée). En effect je crois que ne sachant plus ou la metre et) considerant qu'il ne pouvoit plus (allonger le traité de Copenhagen) depuis que j'estois (revenu aupres de sa personne, luy ayant presque apporté une satisfaction entiere, ne voulant pas d'ailleurs entrer en Allemagne sans estre assuré de ses amis et voyant aussi la foiblesse de Dannemark et la facilité qu'il y voyoit de venir a bout de son dessein), avant que (les Hollandois ou Anglois, de qui il se deffie en ce rencontre, soient en estat de l'en empescher), je ne doute point dis-je que tout cela (ne luy ayt servy de) puissantz aiquillons pour le porter a (cette entreprise).

Pendant que j'escrivois cecy, Sa Majesté me fit prier d'aller dans sa chambre pour me demander si je croyois que (les polonois voulussent la paix). Je luy dis que si elle en vouloit moderer les conditions, il n'en falloit pas douter, si ce n'estoit que les raisons que je luy avois deja dites ne les en empechassent, ou que (les Autrichiens ne les en detournassent pour les attacher a eux et avoir la succession). Elle m'assura qu'elle feroit (les conditions fort raisonnables). Je luy repondis que (le sieur Akakia partiroit), quand elle voudroit. Je pris encore occasion de (luy parler du Roy de Dannemark et de son malheur luy representant qu'il) falloit quelque consideration pour la famille Royale, que ce seroit un mauvais exemple pour les testes couronnées d'oster (un Roy de son throne et le faire prisonnier). Elle me repondit (qu'elle n'estoit pas dupe), que s'il (estoit son frere mesme qu'Elle s'en saisiroit, mais qu'Elle le traiteroit civilement. Je luy dis qu'Elle estoit si genereuse que je ne croyois pas qu'Elle ne luy laissat quelque partage). Elle me repondit que (le Roy de Dannemarck ne voudroit pas demeurer dans aucune des terres de son Royaume sans estre Roy). Je crois pourtant que si (ledit Roy) envoyoit d'abord quelqu'un aupres de cette Majesté, il en seroit (traité avec quelque consideration).

En faisant sa descente, elle me demanda en ces mesmes termes: Que dites vous de cecy? Je luy dis qu'elle estoit heureuse partout, et que j'avois bien preveu qu'elle ne trouveroit point de resistance puisqu'il n'y avoit pas un homme de guerre dans tout le pays sinon deux regiments, qui sont a Coppenhage, ou neantmoins je ne croy pas que les bourgeois ayent assez de resolution pour soustenir un assaut que le Roy de Suede

leur donnera infailliblement, s'ilz ne se rendent, et si les Suedois forcent la ville, la Maison Royale ne peut pas éviter d'estre prise. Si le Roy de Dannemark et son grand Maistre (m'eussent voulu croire, ce malheur ne leur seroit pas arrivé), car je (leur ay) toujours (dit d'accorder au Roy de Suede tout ce qu'il demanderoit et mesme des choses qui ne seroient pas dans le traité pour luy oster toutes) sortes (de pretextes de demeurer dans le pays).

Il ne faut pas douter que (le Roy de Suede ne fasse donner de belles parolles a l'Empereur) affin de (pouvoir faire cette conquete en repos et s'y establir avec liberté), car Vostre Eminence doit estre persuadée que c'est un Prince qui (ne neglige rien de ses avantages et qui approuve tout ce qui est utile).

(Le Conte de Sclipenbak a fait voir une lettre icy de Mr de Biernclau, qui luy escrit que Messieurs nos Ambassadeurs luy avoient dit que chacun doit faire ses affaires), et qu'ainsy on ne devoit pas trouver mauvais s'ils mettoient cette maxime en pratique, (et le dit Sclipenbak m'estant venu voir dans ma chambre), comme le Roy avoit mouillé l'ancre (pour metre pied a terre, ses troupes) ayant alors deja fait la descente sans avoir trouvé aucune résistance, il se mit a parler de cette affaire me disant (que la France n'en devoit point prendre de jalousie, qu'on feroit la paix de Pologne) pour l'amour d'elle et que (la nécessité avoit voulu que le Roy eust pris ce dessein, ne sachant ou aller et n'estant point assuré de ses amis, qu'il croyoit que l'Angleterre entreroit dans ses intérets et que pour la France l'on ne feroit rien qui ne luy fut agreable, ajoustant) beaucoup d'autres belles parolles sur ce sujet.

J'ay a dire a Vostre Eminence que le (Roy de Suede me parlant d'un ton fier) comme (ceux de sa Nation font dans les prosperitez, et me parlant de la France d'une maniere qui ne me devoit pas plaire, je luy dis que nos paysans seuls empescheroient de telles entrées en nostre pays et qu'estant unis dans le Royaume, nous n'aurions rien à craindre), que quand (nous fairions la paix avec l'Espagne, les garnisons) toutes seules, que (nous sommes obligez d'entretenir dans nos places), seroient capables de s'opposer aux entreprises de nos ennemis. (A ce mot de paix d'Espagne le Roy rougit et) je cognus bien (qu'il aprehendoit que nous ne la fissions. En luy parlant de la mediation de la France et de l'Angleterre), du peu de soin qu'il apportoit a (observer une paix dont ils avoient esté mediateurs, il me dit qu'il estoit seur de l'Angleterre et que pour la France il espere qu'elle ne le trouvera pas mauvais, pouvant luy estre) utile dans d'autres rencontres.

Quand nous eusmes débarqués a Caschör en Zeelande, je me rencontrai auprez du (Comte de Sclipenbak a qui je dis que ce coup alloit surprendre toute l'Europe). Il me repondit qu'il le croyoit mais que quand ilz seroient maistres (du pays, tout le monde seroit pour eux et que on les estimeroit habiles gens de s'estre servis de cette occasion). Je (luy) dis que j'estois marry pour (la reputation du Roy de Suede de ce que) dès la premiere fois (il n'avoit pas poussé ses conquestes plus avant), mais qu'apres (une paix faite, revenir) comme cela (contre eux, comme ennemis, que je trouvois cela un peu rude, que j'en estois faché par) ce que je voyois que (le Roy de Suede ne) pourroit jamais (plus faire de paix avec personne pour le peu de seureté qu'il y auroit a traiter avec luy), qu'un grand Prince comme (luy devoit avoir un peu) plus de soin (de sa reputation et que cette action pourroit) bien (ternir toute la gloire de sa vie). Il me dit que si nous pouvions (prendre la Flandre, que nous ne manquerions pas de le faire). Je luy dis que cela estoit vray, mais que nous ne (le fairions) jamais apres une (paix faite, signée et ratifiée) comme (celle de Suede et de Dannemark), que cela estoit contre toute (raison et justice) et qu'au moins il falloit observer quelque bienséance (pour la France et l'Angleterre, que puisque le Roy s'estoit) porté a (ce dessein, il devoit) apres tout (y observer quelque moderation en faveur de Sa Majesté de Dannemark et se contentant de prendre de la flotte ce qui l'accommoderoit et quelques places, laisser le reste a ce malheureux Roy et a la famille Royale), que de (vouloir l'emmener prisonnier cela choqueroit tous les Roys, que cela estoit du pirate et non pas d'un grand Roy, que tout le monde en parleroit) comme cela, et que j'en estois marry (pour l'honneur du Roy de Suede). Il me promit de (luy en parler), et apres plusieurs autres discours nous montasmes chez le Roy ensemble, lequel nous voyant entrer nous demanda ce que nous avions dit, qu'il nous avoit veu par la fenestre en discours. Je luy dis que quand Sa Majesté voudroit sérieusement songer a ce qu'elle faisoit et y faire reflexion, elle conserveroit du moins a sa Majesté de Dannemark sa couronne ou une partie avec la liberté; elle me repondit encores qu'il ne falloit pas faire une folie a demy, qu'elle faisoit ces choses a contre coeur, mais que la necessité l'y obligeoit, que (n'ayant nulle seureté de la France ny de l'Angleterre et ayant tant d'ennemis sur les bras, Elle ne se voyoit pas en estat de leur resister, qu'il valoit mieux que son voysin perit que luy), que quand il seroit (le Maistre,) il laisseroit parler le monde avec plaisir, et luy disant que je ne doutois point que la France ne fut la seule sans avoir

jalousie de (cette action, mais qu'elle et l'Angleterre ayant esté mediateurs de cette paix, il y avoit quelque bienséance a observer en leur endroit). Elle me repondit que Vostre Eminence (avoit expliqué a Mr Courtin la garantie d'une facon qui ne luy estoit pas avantageuse et) qu'enfin on la laissoit perir avec des complimens). Je luy dis qu'on (luy avoit offert secours contre le Dannemark, qu'on avoit menacé Brandebourg, qu'on avoit envoyé en Moscovie et qu'on avoit fait autre chose, voulant (dire donné de l'argent, et) qu'ainsy elle n'avoit pas (raison de se plaindre de la France ny de Vostre Eminence. Elle me repondit que la necessité n'avoit point de loy), et voulant me dire (des raisons pour appuyer ce qu'il va faire, je luy dis que ce n'estoit pas a moy, a qui il) falloit qu'il taschast de (persuader la justice de sa cause, mais que ses actions la fairoient voir a tout le monde. Elle me repondit qu'Elle ayroit mieux d'estre blasmé que d'estre plaint).

Je m'en allay de la souper chez Mr le grand Amiral, ou Mr le Comte de Schlippenback vint aussy et me dit de la part du Roy que pour (l'amour de la France, il feroit la paix de Pologne et que je ne devois pas douter qu'elle n'empeschat la Maison d'Autriche) d'envoyer (des troupes en Flandres. Je luy dis que ce n'estoient que des parolles et que s'il vouloit la paix de Pologne, il falloit parler nettement et moderer ses demandes).

Cette Majesté ny ses ministres ne peuvent pas (justifier ce qu'ils font. Elle m'a prié d'ecrire a Vostre Eminence que les Danois par leurs longueurs et la necessité absolue de ses affaires, l'avoient obligé a faire ce qu'elle fait, et aucune autre consideration), et que quand cela (seroit passé, elle seroit en estat de servir la France). Je luy dis que je le ferois et que je ne doutois pas que Vostre Eminence (ne taschat a persuader ses raisons a tout le monde). J'ay voulu luy parler comme cela ne sachant pas (précisément l'intention de Vostre Eminence, et croyant ne devoir pas irriter une grande puissance) comme va (estre celle de ces Messieurs, si leur dessein leur reussit, ce que je tiens tres facile, si ce n'est que le desesper fait prendre quelque resolution vigoureuse a ces peuples. Mr le Grand Amiral ne parle que de voir cent vaisseaux de guerre et de former des desseins extraordinaires). Vostre Eminence verra s'il luy plait ce qu'elle aura a m'ordonner et (ne temoignera rien a Mr Courtin qui puisse faire croire a son maistre) qu'on ne (voit pas ses succez de bon oeil), car il ne manquera pas de luy escrire jusques a la moindre (action que Vostre Eminence fera en cette rencontre), et cela ne feroit (qu'aigrir les choses icy), et je croy qu'il seroit mesme a propos de (luy escrire quelque

chose de doux et d'obligeant et de dissimuler avec luy) autant (qu'il sera possible pour voir ce que l'on pourra tirer de luy pour la paix de Pologne et d'autres avantages, et s'il remarque que j'ay escrit) doucement a Vostre Eminence (sur tout cecy, il en prendra plus de confiance en ce que je luy diray).

Je vis icy doucement avec ces Messieurs de mesme qu'avec le Roy, a qui je dis pourtant le plus adroitement qu'il m'est possible, ce que je crois (le devoir porter a ne pas despouiller entierement le Roy de Dannemark), car si j'agissois autrement (avec eux, je) deviendrois inutile.

Cette Majesté m'a encores dit que (les longueurs que la France a apportée a conclure l'alliance avec Elle, l'avoit obligée a se sauver par cette extremité). Je souhaiterois de n'estre point icy dans cette conjoncture, mais je croy que (pour dire les choses nettement a cette Majesté et tout ce que Vostre Eminence m'ordonnera, je le feray) mieux que personne, parce qu'elle (prend plaisir a m'escouter et ne s'est encore) jamais faschée (d'aucune chose que je luy aye dite).

Il me repete souvent que (la France et le protecteur sont cause de ce qu'il venoit de faire, la France en ne voulant pas conclure le traité avec luy et le protecteur en voulant qu'il entrat en Silésie sans luy donner ny argent ny troupes, auquel il avoit escrit que s'il vouloit attaquer la Bourgoigne et le Luxembourg sans laisser des places de seureté derriere, il croyoit qu'il ne feroit pas prudemment, qu'il estoit de mesme du dessein, qu'il luy proposoit, ayant Mr l'Electeur de Brandebourg) derriere luy, quand il seroit entré, et n'ayant aucun secours a esperer d'un costé ny d'autre, que voyant cela il avoit esté obligé de changer de mesures pour ne pas perir, disant toujours que les Danois traittoient avec ses ennemis pour renouveler la guerre contre luy, quand il auroit esté sorty de leur Royaume, adjoustant que Vostre Eminence avoit esté trois mois et davantage (sans me faire scavoir aucune nouvelle), que cest (oubly vouloit dire qu'on ne pensoit pas a luy) et que Messieurs nos Ambassadeurs a Francfort avoient abandonné ses interetz et s'estoient contentez de faire les affaires de la France, (laquelle) neantmoins (il ne laisseroit pas de servir utilement, que) si Vostre Eminence vouloit, (il luy donneroit Thorn en sequestre) jusques a ce qu'on (traitat de la restitution de la Prusse. Je luy dis que cette ville estoit peut estre prise. Il me dit qu'il ne le croyoit pas, me priant d'ecrire a Vostre Eminence qu'il souhaitoit de scavoir ses sentimens sur la succession de Pologne et une pronte resolution sur toutes autres choses). J'ai remarqué qu'il apprehende que (la France ne fasse la paix avec l'Espagne,

avant qu'il ait asseuré cette conquete), et j'ay bien cognu qu'il craignoit particulièrement que (le protecteur ne l'y traversat).

J'escrivis a Vostre Eminence de Kiel qu'il alloit (conclure un traité avec le Duc de Neubourg, il l'a suspendu depuis) ne voulant pas s'engager en Allemagne (qu'il n'ait achevé icy ses desseins).

J'oubliois aussy a dire a Vostre Eminence que (l'Ambassadeur d'Angleterre et moy luy dismes au mesme) Kiel, la veille de son depart, que le bruit estoit qu'il alloit retomber en Dannemark; il nous dit que non, qu'il vouloit tenir cette paix, pourveu qu'on l'exekutast, et qu'il avoit envoyé ordre a ses Ambassadeurs, qui sont encores a Coppenhage, de conclure. Il me demanda la dessus si j'avois escrit a Vostre Eminence ce qu'il m'avoit dit touchant son voyage de Prusse. Je luy dis qu'ouy. Il me respondit qu'il en estoit marry et qu'il m'en diroit la raison dans le vaisseau.

Il est bien aise que je sois icy avec luy et je n'ay pas creu devoir quitter sans ordre. Je demeureray a Roschkiel pour attendre l'issue du siege de Coppenhage, ou les troupes marchent tout droit.

Je suis avec fidelité et respect

Monseigneur

de Vostre Eminence le tres humble
et tres obeissant et tres fidelle
serviteur

Le Chevalier de Terlon.

*Le Chevalier de Terlon au Ministre au camp
du Roy de Suede devant Coppenhage, le 24^e
d'aoust 1658.*

Monseigneur,

Depuis avoir escrit une longue depesche a Vostre Eminence le 18^e de ce mois, le Roy de Suede s'est avancé jusques devant Coppenhage avec toutes les troupes qui avoient débarqué avec luy. En chemin il trouva a Rinstett deux Senateurs de Dannemark qui l'attendoient pour luy offrir toute sorte de satisfaction. Ils furent renvoyés le lendemain de Roschkiel avec une responce, qui leur laissoit fort peu d'esperance d'aucun accomodement, le Roy de Suede leur ayant reproché avec beaucoup d'exaggeration les longueurs qu'ils avoient apporté a executer

entièrement le traité, et les pratiques secrettes qu'ilz avoient eues depuis la conclusion de la paix avec ses ennemis au préjudice de ses interetz, qu'estant bien averty qu'ils avoient dessein de recommencer la guerre contre luy, des qu'il leur auroit tourné le dos et qu'il se trouveroit occupé ailleurs, il les avoit voulu prévenir, que pour cet effect il estoit revenu dans cette Isle, dans le dessein de prendre si bien ses seuretés qu'il n'eust plus rien a craindre de ce costé cy. Je fis tout ce qui m'estoit possible pour seconder les Commissaires danois et pour porter l'esprit de cette Majesté a quelque moderation, mais je cognus bien que la resolution estoit prise et qu'on (vouloit se rendre maistre de ce Royaume) au moins de (la meilleure partie). Je croyois que lesdits senateurs reviendroient pour faire quelques propositions, mais l'un d'eux s'est contenté de m'escrire une lettre dont j'envoye icy la copie a Vostre Eminence¹. Je la communiquay incontinent au Roy de Suede, qui ne m'y repondit autre chose sinon qu'il traitteroit et s'expliqueroit de ses pretentions dans Coppenhage, et luy ayant demandé s'il agreeroit que j'y fisse reponce, il me dit qu'il me donnoit la liberté d'escrire tout ce que je voudrois et a qui il me plairoit, parce qu'il scavoit bien que j'agissois avec honneur et que je ne ferois rien contre (ses interests). J'escrivis donc au grand Maistre de Dannemark²

¹ Brevet, skrivet av riksrådet Christen Skeel, daterat den 21 augusti, var av följande lydelse:

Monsieur,

Votre Excellence sçait que le Roy de Suede a remis nostre negociation a S. Exc. Steno Bielke, c'est pourquoy Magnus Hag et moy luy avons donné la visite pour scavoir s'il avoit quelque proposition a faire, mais il respondit qu'il n'en avoit point d'ordre de son Roy, c'est pourquoy les Senateurs mes camarades m'ont prié d'escrire a V. E. et La prier en la présence de S. E. Hannibal Seestett d'en parler au Roy de Suede pour scavoir s'il veut faire quelque proposition touchant l'accommodement, pour éviter l'effusion de sang et de grands inconvenientz. Nous de nostre costé ne cherchons que la paix et l'amitié, si nous la pouvons obtenir, mais si elle nous sera refusée, nous recommanderons l'issue au bon Dieu qui en sera juge. Je me recommande a vos bonnes graces et vous assure que je suis etc.

Dannemark, vol. 9, fol. 309.

² Brevet till rikshovmästaren Jochum Gersdorf, daterat den 23 augusti, var av följande lydelse:

Monsieur,

Rendant reponcé a Mr Schel j'ay voulu vous escrire ces lignes pour assurer V. E. de mes services et luy tesmoigner le desplaisir que j'ay de l'estat des affaires de ce Royaume. Je prie V. E. de croire que je donnerois

et au Senateur Schel¹ pour les prier de porter le Roi leur Maistre a faire quelques propositions affin de faire parler Sa

de mon sang pour pouvoir contribuer a quelque moderation de ce costé cy. Vous me ferez bien la justice de croire que je parle franchement, et V. E. scait assez qu'il n'a pas tenu a moy ny a mes soins que les affaires n'ayent pris un autre fin, et qu'elles n'ayent esté conclues, il y a longtemps, prevoyant bien que les longueurs ne pourroient causer que du malheur a ce Royaume. Je vous diray maintenant avec sincerité que dans l'estat ou sont maintenant les choses dont V. E. a plus de cognoissance que moy, je ne vois point de meilleur conseil pour vous, sinon de faire des propositions a Sa Majesté de Suede proportionnées a l'estat ou elle est et au vostre. J'ay donné cet avis a Messieurs vos ambassadeurs sans que le Roy de Suede en sache rien, non plus que je vous escrive. La crainte que j'ay que les affaires de Leurs Majestés de Dannemark ne prennent une mauvaise fin et sachant que vous aymez leurs personnes Royales font que j'escriis a V. E. en ces termes. Mais comme les longueurs ont mis les choses en l'estat ou elles sont, V. E. jugera bien que s'il n'y a rien a faire il faut se haster. C'est la passion que j'ay pour cette paix qui me fait parler ainsy. V. E. y fera les reflexions necessaires, s'il luy plait, me croyant obligé par mon honneur et ma conscience de luy escrire dans ce sens.

Je suis, etc.

Dannemark, Vol. 9, fol. 310.

¹ Brevet till riksrådet Christen Scheel, daterat den 23 augusti, var av följande lydelse:

Monsieur,

Pour repondre a la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'escrire, je diray a V. E. qu'ayant assés reconnu que le Roy de Suede n'estoit pas en disposition de faire aucunes propositions d'accommodement, il me semble que dans l'estat ou sont les affaires presentement, je ne puis pas vous donner de meilleur conseil sinon de vous declarer promptement sur les choses que vous seriez en volonté de faire pour obtenir la paix et le repos de ce Royaume. Je ne représenteray point icy a V. E. l'extrémité ou vos affaires sont reduites, cela seroit inutile puisqu'elle n'en a que trop de cognoissance, je me contenteray de luy repeter encores ce que je luy ay déjà assés dit a Roschkiel, qu'a moins que de proposer des avantages extraordinaires au Roy de Suede, je ne voy pas qu'on le puisse porter a entendre a aucun ajustement, et V. E. l'aura asses peu juger elle-mesme par les choses que cette Majesté luy a dites a Rinstett, sur lesquelles elle demeure ferme sans vouloir changer de resolution. Je suis dans la derniere douleur de voir les choses en cet estat, sans esperance d'y pouvoir remedier. Je ne laisseray pourtant pas de faire tout ce qui dependra de moi pour adoucir l'esprit du Roy de Suede, et pour le porter a quelque moderation. Il m'a tesmoigné qu'il trouvoit estrange qu'on retint encores Mr Bielke son ambassadeur a Coppenhage, apres avoir laissé retourner V. E. et Monsieur son Collegue en toute liberté, luy semblant que cela est

Majesté de Suede la dessus et de mettre ainsy les choses en negociation, comme Vostre Eminence verra par les copies de mes lettres cy jointes.

J'ay représenté ce matin au Roy de Suede qu'il luy seroit tout a fait glorieux d'user de quelque modération a l'endroit de la famille royale et de ne la pas traiter avec la derniere rigueur. Il m'a dit qu'il plaingnoit (le Roy de Dannemark), mais qu'il ne vouloit pas faire la folie a demy, qu'il le traitteroit fort civilement aussy bien que le Prince qui estoit nommé pour la Couronne, mais qu'il luy importoit de s'asseurer de leurs personnes, que pour la Reyne il luy laisseroit tous ses revenus et ce qui est en Holstein, et qu'il la laisseroit en liberté avec tout le reste de la famille. Je luy ay dit encores que j'esperois que les Sénateurs a qui j'avois escrit me feroient responce et que les choses estant mises en negociation, Sa Majesté feroit paroistre sa generosité en (laissant un Royaume au Roy de Dannemark et se contentant de l'autre), que comme cela luy seroit fort glorieux, il feroit une tasche a (sa reputation), s'il en usoit autrement. Il m'a repondu qu'il verroit ce qu'ilz proposeroient, que ce n'estoit pas a luy a faire des propositions, apres s'estre expliqué qu'il vouloit avoir tout, et que de tout autre que de moy il ne souffriroit jamais qu'on lui parlast comme je fais. En effect quelques uns de ses (senateurs luy ayant) voulu parler de moderation, il dit qu'il tiendrait ceux qui luy donneroit ce conseil (pour des traistres).

Hier au soir (il me jura) que la pensée de rentrer en ce pays ne (luy estoit venue qu'a Flensbourg), que le peu de certitude qu'il avoit eu de (l'assistance de la France et de l'Angleterre) dans le grand nombre d'ennemis qu'il avoit sur les bras luy avoit fait prendre cette resolution, qu'outre les ennemis declarés qu'il avoit, (la Hollande luy donnoit) encores (de la jalousie) et que cela l'avoit obligé de tascher a (s'asseurer du Zond), qu'il luy manquoit un million tous les ans pour payer les charges de son Royaume, que se voyant perdu et sans ressource il avoit esté forcé de se porter a cette extremité, qu'il voyoit bien qu'on l'en blasmeroit, mais que quand il seroit

contre le droit des gens, qui ne permet pas d'arrester un ambassadeur contre sa volonté. Je crois en mon particulier qu'en relaschant ce ministre, vous pourriez le prier de se charger des propositions que vous voudriez faire au Roy de Suede, qui en consideration de sa liberté les pourroit escouter tant plus favorablement.

Je suis, etc.

Dannemark, vol. 9, fol. 311.

venu a bout de son dessein, il s'en moqueroit et seroit en estat de ne rien craindre, qu'il pourroit alors (nous estre utile et faire la guerre a l'Empereur si nous voulions), sinon qu'il (de-meurerait paisible dans ses Estats). Mais a ce que je puis cognoistre, il fait (negotier secretement avec ledit Empereur) affin qu'il luy laisse (faire cette conquete sans) empeschement, (luy faisant) esperer (qu'il pourroit) bien (l'accommoder de la Prusse), pendant qu'il donne aussy (les mesmes esperances au Moscovite).

Il me dit ensuite si je ne voulois pas envoyer (Mr Akakia en Pologne). Je luy dis que ce seroit quand il luy plairoit, mais (qu'il y iroit sans fruit), s'il ne (moderoit ses demandes) et s'il ne (le) chargeoit d'autres choses que celles qu'a (emporté Mr de Lumbres). Il me repondit qu'il s'expliqueroit la dessus, quand il auroit pris Coppenhage, mais je crains que (la sincerité n'y) soit pas, aussy luy ay-je protesté qu'hors qu'il me parlast franchement, je n'escris pas, que j'apprehendois qu'apres (le coup qu'il venoit de faire), l'on ne prist plus gueres (de confiance en ses propositions ny en celles de ses mediateurs), puisqu'il disoit hautement que quand on n'avoit point (d'autre seureté que du papier), ce n'estoit rien. Je verray neantmoins ce qu'il voudra (dire) et suivant les choses qu'il avancera, (Mr Akakia pourra faire son voyage) ou non. S'il le fait, il pourra de la (passer en France rendre conte) a Vostre Eminence de toutes choses et particulierement de celles que (luy aura dites la Reyne de Pologne). J'ay escrit a Mr de Morstein, ambassadeur de Pologne a Coppenhage, que s'il vouloit venir en mon quartier, il y pourroit estre en seureté et mesme du consentement du Roy de Suede.

Le siege de la Ville de Coppenhage est commencé depuis le 21 de ce mois, la tranchée fut ouverte le 22^e et les Suédois approchent deja du fossé. Le Roy de Dannemark, la noblesse et les bourgeois sont résolus de se bien deffendre et de tenir jusques aux dernieres extremités. Mais comme ils n'ont que fort peu de troupes reglées et selon toute apparence point de secours a esperer, la ville ne peut pas manquer d'estre bientost prise d'une façon ou d'autre. Ils firent hier une sortie a huit heures du matin dans laquelle ilz tuerent dix a douze Suedois et firent quelques prisonniers, y laissant presque un pareil nombre des leurs. Le meilleur chef qu'ilz ayent est Mr Schack, qui a autrefois servy en France. Il arrive tous les jours davantage de troupes suédoises icy tant de cavallerie que d'infanterie, et je croy que le Roy aura dans cette isle une armé de dix a douze mille hommes. Une partie de la flotte est a la rade

devant Coppenhage et au Zond, le reste est attendu tous les jours.

J'avois dessein de demeurer a Roschkiel pour ne pas estre present a une action qui (semble) en quelque façon (choquer la France), mais Leurs Majestés de Dannemark m'ont fait prier de suivre toujours le Roy de Suede affin que s'il y avoit quelque chose a faire, l'on peut s'adresser a moy dans l'extremité. Je suis avec fidelité et respect,

Monseigneur,
de Vostre Eminence,
Vostre tres humble, tres obeis-
sant et tres fidele serviteur
Le Chevalier de Terlon.

Cette depesche n'ayant peu partir le jour qu'elle a esté achevee, j'y adjouteray encores ce qui arriva le lendemain, qui est que Mr le grand Amiral avec quelques regiments d'infanterie alla assieger le chasteau d'Elsigneur appellé Cronembourg, qui commande au Zondt de ce costé cy comme Helsingbourg fait de l'autre. Comme cette place n'est pas mieux pourveue que Coppenhage, bien qu'elle soit plus forte, il y a apparence qu'elle ne fera pas une longue résistance. L'on verra dans peu de jours quel succez auront ces deux sieges.

Je n'ay pas encore receu les trois mille escus que Vostre Eminence m'a fait esperer, et je suis contraint d'emprunter de tous costez pour subsister. Je la supplie tres humblement d'ordonner qu'on m'envoye promptement cette subvention, qui a peine suffira pour m'acquitter de ce que je dois et pour faire raccomoder mon équipage que le manquement d'argent m'a obligé de laisser derriere. J'attends aussy de la bonté de Vostre Eminence qu'elle se souviene de mon établissement apres m'avoir fait esperer qu'elle auroit la bonté d'en prendre soin. Elle ne m'en scauroit donner un plus solide qu'en me grattifiant de l'abbaye qu'on m'a escrit devoir vacquer en Languedoc, et je luy serois d'autant plus obligé de ce bienfait qu'elle est située dans le pays de ma naissance, ou l'on m'a veu servir avec toute la fidelité et le zele dont j'ay esté capable.

J'ay escrit fort amplement en chiffre a Messieurs nos ambassadeurs a Francfort sur les affaires d'icy. J'en ay aussy donné avis aux autres correspondantz, mais un peu plus succinctement.

Le Chevalier de Terlon au Ministre au quartier du Roy de Suède devant Coppenhage, du 30^e d'aoust 1658.

Monseigneur,

Me trouvant hier tout seul avec le Roy de Suede dans sa chambre, il me dit qu'il avoit receu une lettre de Mr Snoilsky, son Resident en Allemagne, par laquelle il apprennoit qu'il s'estoit fait (une ligue a Francfort) entre (la France et) la plupart des (princes d'Allemagne, dans laquelle il estoit aussi) compris, que (le Duc de Neubourg en estoit exclus) affin qu'il eust la liberté selon qu'il voudroit et que pour (Brandeb. on) ne l'y avoit pas voulu (comprendre), parce qu'il est (attaché aux interests de l'Empereur), que (cette ligue) portoit entr'autres choses que si (la Suede estoit attaquée dans les Estats qu'elle a dans l'Empire, on luy donneroit secours), excepté (la Poméranie). Cette Majesté me dit la dessus qu'une (telle ligue ne luy donnoit pas grande seureté) et qu'elle croyoit qu'il estoit (de l'interest de la France et de la Suede de faire une alliance) particuliere et que Vostre Eminence ayant dit a (Mr Courtin) qu'elle se) pouvoit faire en deux façons (ou deffensive presentement ou offensive a l'avenir), quand l'occasion s'en présenteroit (en donnant un subside); cependant elle me prioit de luy faire scavoir qu'elle souhaittoit (la conclusion de l'alliance) de quelque (maniere) que ce fust et d'establir (une liaison) entre les deux Couronnes) affin qu'elles fussent en estat de (s'ayder réciproquement contre l'ennemy commun qui est l'Empereur), mais que si Vostre Eminence vouloit (faire declarer la France contre les autres ennemis de la Suede, Elle se declarerait aussi contre l'Espagne par mer et par terre). Je ne luy repondis a tout cela autre chose sinon que puisque Vostre Eminence avoit dit a (Mr Courtin qu'elle vouloit le renouvellement d'alliance), je ne doutois point (qu'il ne se) fist bientost, que j'attendois tous les jours ses ordres lesquels m'esclaireront sans doute de toutes choses. Elle me dit ensuite que plusieurs auroient (jalousie des conquestes qu'elle alloit faire en ce pays, mais que la France n'en) devoit point avoir, puisqu'elle seroit alors mieux (en estat de tesmoigner son affection pour elle), qu'elle n'iroit point chercher de (nouveaux amis) pour quitter les bons et anciens, et que jamais (elle ne fairoit rien contre la France), qu'au contraire elle seroit bien aise de (la servir en tout) ce qu'elle pourroit, qu'il ne tiendrait qu'a Vostre Eminence (d'entretenir cette amitié qui estoit) depuis si long temps

(entre ces deux couronnes et de faire l'alliance) conformément aux interetz communs. Je luy dis qu'elle ne devoit pas penser que (la France prit aucune jalousie de ses prosperitez), qu'elle avoit toujours tesmoigné autant (de joye de celles qui luy estoient) arrivées; que de déplaisir de (ce qui s'estoit fait contre ses interetz). Je le veux croire, me dit-elle, mais (j'ay peur) qu'a cause de la mediation) l'on ne soit fasché (en France de cette affaire). Je luy dis que je croyois bien que la bienséance auroit voulu que (la paix de Dannemark) n'eust pas esté (rompue) si tost et que (nous en pourrions recevoir du déplaisir), parce que (nous en avons esté mediateurs), mais que nous n'entrerions jamais en (jalousie de ses conquestes) et que nous aurions esté ravis de (celles qu'elle fait icy), si elle l'avoit faite la premiere fois qu'elle est venue en ce pays, ou il ne sembloit pas qu'il y eust assez de pretexte de retomber. Vous ne seriez pas (si fasché que vous estes), me dit ce Prince, si je vous avois (averty de mon dessein quelque temps) auparavant, mais (vous n'estiez pas aupres de moy), et soudain que j'eus pris (cette resolution a Flensbourg), je dis a Bierman que vous m'aviez envoyé, de (vous escrire de venir et de quitter Copenhaghen), ne voulant pas que dans (le dessein) que j'avois formé (vous y demeurassiez), et je vous ay en cela (plus considéré que mes propres ambassadeurs), desquelz en effet l'un est encores (dans Copenhaghen). Je luy repondis que bien loin d'estre (fasché de ne m'avoir) point communiqué (son dessein, je luy estois obligé) de ce qu'elle ne (m'en avoit rien dit qu'en mer) parce que j'aurois esté en doute si la bienséance auroit voulu que (je l'eusse suivy dans cette expedition), mais qu'ayant desbarqué avec elle et estant dans le pays je n'en estois pas marry, esperant de (la porter a quelque moderation) envers la Maison Royale de Dannemark et de luy rendre aussy quelque service en son particulier, de quoy elle demeurera fort satisfaite, et Vostre Eminence aura veu par ma précédente que cette pensée n'a pas aussy dépleu a Leurs Majestez de Dannemark.

(Mr le Comte de Schlipenbak, qui me) voit fort souvent, me dit hier au soir presque les mesmes choses que son Maistre m'avoit dit touchant (l'alliance) adjoustant que si (la France ne prenoit une resolution) la dessus, son Maistre seroit obligé de (changer de conduite pour pourvoir a sa seureté, et qu'il s'accommoderoit avec tout le monde). Je luy dis que (le Roy, mon maistre, et) Vostre Eminence ne seroit pas fasché (qu'il se delivrast de ses ennemis), mais que je voyois maintenant (peu de jour a cela), puisque sans doute (l'Empereur) aussy bien que (Brandebourg et les Polonois auroient) bien de la

peine (a se fier au Roy de Suede tant qu'il seroit armé. Il me dit que pour avoir la paix avec l'Empereur, il luy donneroit la Prusse). Je luy respondit que ce (n'estoient que des parolles et que son Maistre estoit un Prince trop habile pour donner a un ennemy qui le sera) toujours (un si grand avantage), que d'ailleurs je scavois bien que s'ilz trouvoient leur compte en cela, ilz ne manqueroient pas de le faire, quelque chose qu'on leur peust dire, au contraire. Il adjouta que si son Maistre venoit a (s'accomoder avec l'Empereur, il nous conseilloit de faire la paix avec l'Espagne) et qu'il me le disoit comme mon amy. Je luy dis que Vostre Eminence sur qui (le Roy se reposait entierement de toutes ses affaires n'avoit pas besoin de ce Conseil, qu'elle) scavoit assés ce (qu'elle avoit a faire pour l'avantage du Royaume et que la France ne manqueroit) jamais (de puissans amis), ny de troupes ny d'argent, et qu'ainsy nous n'avions rien a craindre. Mais il est aisé de cognoistre par tout cela qu'on voudroit (nous desunir avec l'Angleterre) et (Mr Medoüe, ambassadeur du protecteur), l'a assez (remarqué luy mesme) en plusieurs rencontres et me l'a souvent dit, car nous (vivons parfaitement bien ensemble).

Mondit Sieur (le Comte de Schlipenbak) m'a encores dit que le Roy son Maistre croyoit qu'il estoit (du service des deux couronnes que je fisse un voyage vers Vostre Eminence pour presser l'alliance et pour luy représenter) la nécessité qu'il y a de (la conclure) promptement. Ce qui leur en fait (souhaiter la conclusion avec tant de passion est) sans doute qu'ilz esperent d'en tirer de (l'argent dont ils manquent) toujours, quelques (prosperitez qu'ils ayent). Je luy repondis a cette proposition que je ferois scavoir a Vostre Eminence l'estat de toutes choses, que je ne pouvois pas (entreprendre un tel voyage sans ses ordres), mais que (je pourrois envoyer le Sieur) Bierman (qui diroit a Vostre Eminence les mesmes) choses que je luy pourrois dire moy mesme. J'ay creu luy devoir faire cette reponce, parce que je m'imagine qu'il ne seroit pas a propos que (je quittasse) maintenant (le Roy de Suede) affin de voir tout ce qui (se passe) et tascher de porter son esprit a (quelque moderation) a l'endroit (du Roy de Dannemark). De plus je ne scay si ses (Ministres ne seroient) pas bien aise que je quittasse (pour quelque temps), parce que (je parle) assez (librement a leur Maistre sur les affaires), ou si (par le voyage que je fairois en France, ils) ne voudroient pas donner tant plus d'assurance a (l'Empereur pour le traité avec eux) en luy faisant voir qu'il n'y (a plus icy de Ministre de France). Car Vostre Eminence doit estre persuadée (qu'ils s'attachent avec chaleur a tout ce

qui va) a leur interet (sans considerer ny) biensance (ny justice). Mais Vostre Eminence jugera mieux que moy (de l'importance qu'il y a de dissimuler et de) ne tesmoigner rien a (Mr Courtin qui puisse estre suspect a son Maistre), et mesme de m'escire quelque chose que je puisse faire (voir a ce Prince qui marque que la France ne prend aucune jalousie de sa grandeur et que) Vostre Eminence s'en rejouyt, puisque si l'on (luy tesmoignoît le contraire, les choses n'en iroient) pas autrement.

(Mr Akakia partira) demain ou après pour s'en aller a (la Cour de Poloigne avec les propositions que) Vostre Eminence trouvera (icy escrites), mais j'ay dit (au Roy de Suede) aussy bien qu'a (Mr le Comte de Sclipenbak) que pour faire (la paix de Poloigne) il falloit premierement (establir la confiance), qu'après ce qu'ilz venoient de faire, (les Polonois auroient de la peine a en prendre en ce qui viendroit (de leur part) par le peu de (seureté qu'ils) verroient pour (un traité par l'exemple de celui de Dannemark), que neantmoins puisqu'ilz jugeoient de leur service que (Mr Akakia fit le voyage, il le feroit), mais que s'ilz ne se declarent nettement et d'une facon qui (ne laisse nulle deffiance aux Polonois, que ce voyage ne servira) qu'a estreindre davantage (la liaison, qui est) entre (les Polonois, l'Empereur et Brandebourg), l'on en tirera du moins cet avantage que (l'on scaura en quelle disposition seront les Polonois, dont Mr Akakia pourra informer Vostre Eminence). J'oublois de Luy dire que (cette Majesté ne se resoudra point a faire la paix de Poloigne, qu'Elle ne soit assurée d'un (successeur pour cette Couronne la, et qu'il ne soit ny Moscovite ny Austrichien), m'ayant derechef prié de l'escire a Vostre Eminence (et) de ne rien tesmoigner de (cette particularité a Mr le Comte de Sclipenbak), ce qui me fait croire qu'elle pourroit bien negocier (par ce Ministre avec l'Empereur pour la dite succession). Je ne scay si mon jugement est bien fondé, mais il me semble qu'on ne scauroit assés (se defier de ces gens cy) après le (coup qu'ils viennent de faire), mais Vostre Eminence en tirera des consequences plus justes que moi et fera sans doute aussy (les reflexions nécessaires sur l'estat considerable ou le Roy de Suede) va estre après cette conquête), que je luy crois presque infallible (le pays estant) entierement (despourveu de troupes) et n'ayant point (d'esperance d'estre secouru).

Cette Majesté m'a donné sa parole qu'elle bailleroit satisfaction a Mr Bidal, en luy donnant des assignations sur des tolles pour son payement, m'ayant dit qu'elle vouloit retirer les terres qui luy estoient engagées et que j'en pouvois assurer Vostre Eminence.

Je n'ennuyeray point Vostre Eminence en luy parlant de ma subsistance et de mon establissement. Comme je n'attends ces choses que de sa bonté, je craindrois de l'importuner en luy en parlant si souvent.

J'ay esté trois mois et davantage sans avoir esté honoré des commandements de Vostre Eminence, ce qui a fait que je ne me suis pas tant hasté de me rendre auprez du Roy de Suede, qui ayme a entendre des choses solides, que j'aurois fait si j'avois eu quelque chose a luy dire.

J'escris a Messieurs de Grammont et de Lyonne une partie des choses qui se passent icy, mais je leur mande de (dissimuler avec Mr de Berniclau qui est un peu trop austrichien, et qui) ne manqueroit pas (d'aigrir l'esprit de son Maistre par ses rapportz).

Je dois encores ajouter a la depesche cy-jointe que le Roy de Suede me parlant des reglements qu'elle vouloit faire dans ce pays, si elle le pouvoit conquerir, me dit qu'elle donneroit le gouvernement de Norvege a Mr le Comte Brahe, vice Roy de Suede, et partageroit le Dannemark en quatre gouvernements, scavoir en celui de Fuhne, de Jutland, de Holstein et de Zeeland, comprenant dans ce dernier les Isles de Falster et de Langeland, duquel elle donneroit le Gouvernement a Mr le Grand Amiral, mais qu'elle vouloit raser Copenhague et transferer les privileges de cette ville a Malmö ou elle mettroit aussy la flotte, me disant (qu'un Gouverneur de Zeelande ayant une forte garnison dans Copenhague et la flotte dans le port, seroit trop puissant et pourroit donner de la peine, si la fantaisie luy prend de remuer). Il est aisé a juger par la que (ce Roy) veut tellement assurer (les affaires de son filz et luy faire) un si puissant establissement qu'il n'aye rien a craindre. Car il dit qu'il n'aura qu'a (la luy laisser ses instructions pour regner) glorieusement et en seureté, qu'il luy laissera des (troupes suffisantes) non seulement (pour la conservation de ses Estatz), mais (aussy pour faire la guerre s'il veut).

La ville de Copenhague et le Chasteau d'Elsigneur ne font pas semblant de vouloir encores se rendre, ce qui (chagrine un peu cette Majesté), qui avoit creu que tout se rendroit d'abord, parce qu'il n'y avoit point de troupes dans le pays. J'ay pris la liberté de luy dire que si elle avoit fait scavoir aux Danois incontinent après avoir fait sa descente, qu'elle ne venoit que pour l'exécution du traité, ou qu'elle l'eust dit aux Sénateurs qui luy vindrent au devant a Rinstett, je ne doutois point qu'ilz ne luy eussent donné ce qu'elle auroit

demandé, qu'il auroit mieux valu d'avoir par douceur une partie de ce qu'elle souhaittoit, que tout par la force et par le sang. Elle m'avoua franchement que ce qui l'avoit empesché de leur faire aucune proposition estoit que son dessein estant de tout avoir, elle n'avoit pas voulu mettre l'affaire en negociation. Je luy dis qu'il luy auroit pourtant esté plus avantageux de reussir par cette voye que par celle de la force, pour faire voir au monde que ce n'estoit pas l'ambition ny l'avidité qui l'avoient fait revenir en ce pays, mais la seule necessité pour n'avoir peu assurer (les affaires autrement). Il est certain qu'elle a esté trompée, et qu'elle ne croyoit pas trouver aucune resistance icy, mais il semble que le desespoir fera tenir les deux places susdites jusques aux dernières extremités. Ce n'est pas que je ne les tiene pour perdues d'une façon ou d'autre soit par traitté, soit par la force ou par famine, puisqu'elles n'ont point de secours a esperer.

Le Roy de Suede a fait arrester les vaisseaux hollandois que les siens ont rencontré dans la Mer Balthique en cette occasion, dont il y en a un qui est chargé de cuivre et de fer a la valeur de cinq cent mille escus, et me parlant de cette detention il me dit (qu'il attendoit ce que les Hollandois feroient sur cette nouvelle). Je luy dis que je ne croyois pas (qu'ils fissent rien en faveur des Danois), puisque ceux cy ne les avoient jamais voulu escouter depuis la conclusion de la paix, et qu'on ne pouvoit pas donner (du secours aux gens malgré eux). Je luy dis cela pour l'adoucir a l'endroit de ces derniers taschant toujours de le porter a quelque moderation. Il me repondit qu'il nese soucioit gueres de ce que (les uns ny les autres fissent). Je luy dis qu'ayant des gages si considerables entre ses mains, il seroit peut estre marry si on (ne luy donnoit pas sujet de les confisquer). Il me repondit a cela en riant, mais d'une façon qui me faisoit assés cognoistre que j'avois donné dans son sentiment.

Je ne dois pas obmettre de dire a Vostre Eminence que si elle a pensée (pour l'alliance, il seroit necessaire d'avoir quelqu'un en cette Cour qui portat les interets de la France), et je croy qu'il n'y a personne qui le puisse faire plus utilement que (le Comte de Sclipenbak qui est le seul qui) parle librement au Roy (et qui en est escouté). Je l'ay si bien (mesnagé en) toutes ces rencontres que je puis dire qu'il (est l'unique qui a parlé pour la satisfaction de la France) et celle de Vostre Eminence. Je vis fort bien avec luy et l'on peut (apprendre) beaucoup de choses (par un tel Ministre). Je luy ay fait compliment de la part de Vostre Eminence, mais si (les

paroles ne sont suivies de quelques effetz, il ne demeurera pas longtems dans les sentimens ou je l'ay mis).

Cette Majesté escrit au Roy pour luy dire les raisons qui l'ont obligé de revenir en ce pays et elle m'a tesmoigné que Vostre Eminence ne scauroit l'obliger davantage qu'en (luy rendant office auprès de Mr le Protecteur) en cas qu'il (prit jalousie) de tout cecy. Cela luy fera voir que (la France n'est pas jalouse de ses avantages et que Vostre Eminence est dans ses interetz), ce sont presque ses propres formalités, adjoustant qu'elle esperoit qu'elle auroit sujet de (remercier Vostre Eminence de luy) avoir rendu les (bons offices) qu'elle attend (d'Elle. Mr de Bordeaux pourra dire aux Ministres Suedois qui sont en Angleterre) les choses qui luy seront escrites a l'avantage de (leur Maistre, car ils luy mandent) jusques a la moindre circonstance.

Mr le Grand Amiral vient d'escire au Roy de Suede qu'il luy mettroit Cronbourg mercredy entre les mains. Par le premier ordinaire j'ecrirai tout ce qui se sera passé depuis. C'est expres que j'envoye a Hambourg affin que mes lettres aillent en seureté.

J'escris aussy ce que je dois a Mr Blondel et pour Mr de Lumbres (Mr Akakia luy dira ce qu'il faut). Aux autres correspondantz je leur donne seulement avis de la descente du Roy de Suede en ceste Isle et des raisons qu'il dit en avoir eu.

Vostre Eminence fera s'il luy plaist mettre en un article separé du corps de sa depeche ce qu'elle jugera a propos que je (monstre au Roy de Suede pour luy tesmoigner que nous ne le blasmons pas de ce qu'il a fait icy) et qu'au contraire (nous nous rejouissons de son agrandissement). Car ce Prince est d'une humeur a (tenir) pour ses ennemis (ceux qui desaprouvent ses desseins et estant deffiant et soubçonueux) comme il est, il a de la peine de (prendre) en apres (aucune confiance en eux).

Je suis avec fidélité et respect,

Monseigneur,

de Vostre Eminence, le très
humble, et très obeissant et
très fidelle serviteur

Le Chevalier de Terlon.

Lauritz Weibull.